

# Recyclage : les maires de Vaucluse et l'opérateur Orange lancent la collecte des mobiles usagers



<u>L'Association des maires de Vaucluse</u> (AMV84) et <u>Orange</u> coopèrent pour promouvoir le recyclage des mobiles. Une démarche essentielle quant au souhait exprimé par l'opérateur de téléphonie : atteindre la neutralité zéro carbone d'ici 2040.

L'AMV et Orange renforcent leur collaboration en vue de promouvoir le recyclage des mobiles. L'opérateur met l'accent sur la Responsabilité sociale des entreprises (RSE), située au cœur de leur



modèle commercial, en organisant des ateliers qui répondent au besoin d'accompagnement des plus en difficulté sur le sujet.

De son côté, l'AMV appelle ses membres et leurs adhérents à se sensibiliser sur les enjeux du recyclage des mobiles, l'objectif étant d'augmenter le nombre de collecteurs de recyclage de mobiles dans les communes.

# 2 tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés

L'opérateur orange avait déjà la volonté d'atteindre une neutralité zéro carbone en 2040. Pour ce faire, il préconise par exemple de prioriser la 5G, qui consomment moins que la 4G, ou la fibre. La majorité des communes du Vaucluse étaient déjà, elles aussi, engagées dans les économies d'énergie avec une volonté de baisse des températures, une réglementation autour des éclairages publics, etc... Mais c'est une nouvelle démarche collective qui voit le jour, désireuse de voir naître de nouvelles synergies.

« On espère que toutes les communes de Vaucluse vont s'inscrire dans cette démarche. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV84

Une sensibilisation qui n'est pas hors de propos puisque deux tiers des téléphones portables non-utilisés ne sont pas collectés et dorment dans les placards. Du reste, l'opérateur estime que l'on dénombre environ 6 à 7 terminaux (téléphones et box) dans chaque famille. Des chiffres alarmants lorsque l'on sait que les batteries au lithium contenues dans ces appareils sont inflammables au contact de l'air. Qui plus est, les terminaux sont le premier poste émetteur de CO2 et représentent 80% de l'impact carbone numérique dans le monde.

## Les points fondamentaux du programme

Depuis 2020, Orange a lancé son <u>programme RE</u>. L'opérateur cherche à attirer l'attention des consommateurs sur l'impact environnemental de leurs smartphones pour qu'ils soient en mesure de répondre de façon pertinente aux préoccupations environnementales de la société. Quatre piliers, évoqués par <u>Lionel Chambenoit</u>, nouveau directeur des relations avec les collectivités locales du Vaucluse chez Orange, sont nécessaires face à l'enjeu de la seconde vie des mobiles. En effet, le recyclage, la reprise, le reconditionné et la réparation favorisent tous une économie circulaire.

Le point central de ce nouveau dispositif est également d'implanter au maximum dans les communes un ou plusieurs collecteurs de recyclage. Notons que les accessoires comme les chargeurs ou les écouteurs peuvent aussi être collectés. Les communes qui participent se voient acquérir une ou plusieurs boîtes ainsi qu'un espace en ligne orange dédié à ce recyclage. Une fois le collecteur rempli, la commune doit le signaler sur son espace dédié pour qu'un transporteur puisse venir récupérer les terminaux.

Dès lors, l'intérêt de cette collecte est double : une protection de l'environnement et une baisse de la pollution accrue, ainsi que la possibilité de réemployer les matériaux rares des téléphones portables recyclés. Par la même occasion, le recyclage mobile contribue au développement économique et social du territoire. En effet, l'opérateur fait appel à l'entreprise d'insertion <u>l'Atelier du bocage</u>, membre



d'Emmaüs.

### 32 communes vauclusiennes participent déjà à l'opération

Il est important de noter que cette entreprise récupère tous les téléphones recyclés, mais qu'elle ne leur réserve pas forcément le même sort. Les téléphones en bon état sont réutilisés dans leur entièreté, reconditionnés et remis à la vente. L'intégralité des bénéfices sont reversés à Emmaüs International et les téléphones sont généralement redistribués en Afrique, ce qui contribue à équiper le continent face à un pouvoir d'achat qui n'est pas le même qu'en France. En revanche, les téléphones trop abîmés ou d'une ancienne génération seront seulement exploités pour leurs pièces : plastique recyclé, métaux rares des batteries ou des circuits intégrés... Ils seront triés et récupérés pour être ensuite insérés dans de nouveaux appareils électroniques.

Pour les plus curieux, les smartphones sont bel et bien démontés et leurs pièces réutilisées, mais aucune donnée n'est collectée et les téléphones recyclés sont entièrement vidés.

### Les chiffres clés

Depuis 2010, Orange a collecté 16 millions de mobiles laissés à l'abandon, dont 9 millions en France, dans plus de 2 500 points de collecte (boutiques orange, collectivités territoriales, écoles...). De plus, chaque année le parc de mobile est renouvelé à hauteur de 30% (soit 20 millions).

À ce jour, 32 communes vauclusiennes\* participent à l'opération de collecte mobile. Dans le département du Vaucluse, environ 40 à 50 mobiles sont collectés chaque mois dans les boites prévues à cet effet. Dans le cadre de ce recyclage des mobiles, 25 000 téléphones collectés équivalent à la création d'un emploi d'insertion aux ateliers du bocage.

### Justine Guey

\*Le Thor, Cheval Blanc, L'Isle-sur-la-Sorgue, Vaugines, Lacoste, Joucas, Saint-Christol, Saumane-de-Vaucluse, Mondragon, Gordes, Saint-Pantaléon, Châteauneuf-de-Gadagne, Caumont-sur-Durance, Saint-Trinit, Roaix, Althen-des-Paluds, Sérignan-du-Comtat, Sivergues, Mérindol, Uchaux, Murs, Bédoin, Beaumont-du-Ventoux, Gigondas, Brantes, Bonnieux, Blauvac, Beaucet, Beaumont-de-Pertuis, Beaumettes, Pernes-les-Fontaines et Ansouis.

# Quand l'Association des maires de Vaucluse fait salon



Ecrit par le 3 novembre 2025



<u>L'Assemblée générale des maires de Vaucluse</u>, c'est aussi le salon des élus locaux et des décideurs avec 35 stands d'exposants pour les aider à aménager durablement leurs communes

Cette année c'est <u>AP Media</u>, société basée dans l'Hérault qui organise foires, salons et congrès, qui a mis sur pied pour la première fois cet évènement, une société qui fête ses 20 ans cette année. Elle a invité notamment la Fédération du bâtiment et des travaux publics, Véolia et sa gestion de l'eau, du recyclage et de la valorisation des déchets, Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, l'ADMR (aide-ménagère à domicile) du département pour le portage de repas chez les personnes âgées, le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), les Voyages Arnaud, spécialistes des transports en bus et autocars, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Régionale, les banques comme le Crédit Agricole ou le Crédit Mutuel, La Poste et son directeur départemental, <u>Pierre-Hubert Martin</u>, ils étaient tous là, au cœur de la salle des fêtes du Château d'Eau de Monteux pour informer les élus sur les services qu'il peuvent rendre à la population.



Ecrit par le 3 novembre 2025



#### Partenariat avec Orange et GRDF

La matinée a commencé sur le stand de l'opérateur Orange pour la signature d'un partenariat avec <u>l'Association des maires de Vaucluse</u> pour mobiliser les citoyens de Vaucluse au recyclage des mobiles. Il faut savoir que chaque année, le parc de portables est renouvelé à hauteur de 30% soit 20 millions de téléphones. En 10 ans, plus de 15 millions de mobiles ont été ainsi collectés et recyclés, ce qui crée de l'emploi. Chaque mairie de Vaucluse bénéficiera d'un lien de connexion qui permettra de commander des bornes de collecte. Pour faire le tri des mobiles ramassés une entreprise d'insertion ('Les ateliers du Bocage' dans les Deux-Sèvres) a traité 200 000 portables en 2019, les a remis en état, reconditionnés et revendus. L'intégralité des bénéfices a été reversée à Emmaüs International.

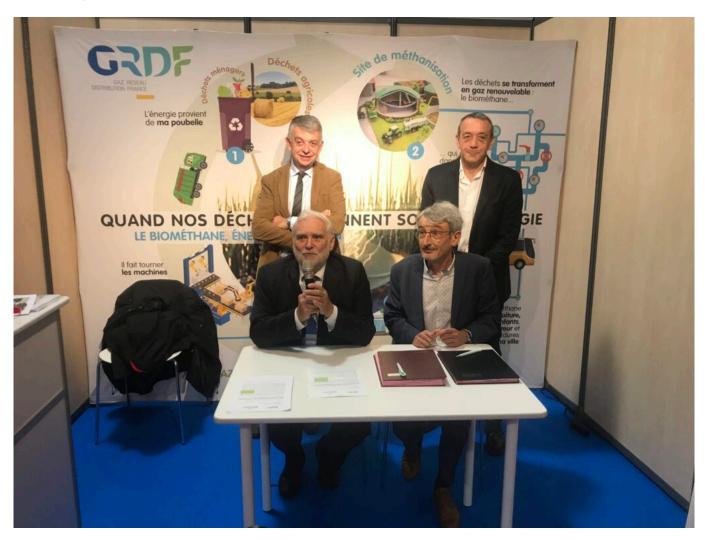
### « L'Etat est en mode solution » Retrouvez ici notre article sur l'assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse

De son côté, la commune de Monteux avec son maire Christian Gros, a renouvelé sa confiance à GRDF en signant un contrat de concession de distribution publique de gaz pour une nouvelle période de 30 ans à



Ecrit par le 3 novembre 2025

partir de janvier 2023. « Le réseau de gaz est un allié indispensable pour les projets de transition énergétique de la commune avec sa capacité de recevoir et de distribuer des gaz renouvelables que ce soit le biométhane aujourd'hui ou l'hydrogène demain » a déclaré <u>Philippe Réchiniac</u>, directeur territorial de GRDF. Christian Gros a acquiescé : « Nous croyons aux gaz renouvelables notamment l'hydrogène vert qui d'ici 2024 sera même produit sur le territoire des Sorgues du Comtat ». A noter qu'il y a 52,1 km de réseau gaz à Monteux pour 1825 clients raccordés.



### Un moment d'échange avec les entreprises

<u>GHM-Eclatec</u> aussi avait son stand, cette société basée au départ près de Colombey-les-Deux-Eglises conçoit des solutions d'éclairage public et de mobilier urbain depuis un siècle. Elle propose des luminaires dits 'intelligents', connectés, fiables, certifiés (Iso 9001, 14 001, 50 0001) fabriqués en France, qui détectent les pannes et consomment peu. Son délégué régional, <u>Yves Lestavel</u> insiste sur la fiabilité de ce matériel, de fonte et d'acier. « Nous avons 620 collaborateurs, 16 agences en Métropole et dans les DOM-TOM, en Guadeloupe, Martinique, Guyane, à Mayotte et à la Réunion.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Lors du salon des maires, la Fédération du BTP84 a remis le prix de la transition écologique pour les aménagements réalisés dans le quartier de la Barbière (réaménagement des espaces de stationnement, nouveaux matériaux perméables pour la couverture des sols, permettant une meilleure infiltration de l'eau, davantage de nature dans le quartier...). © Facebook-Mairie d'Avignon

Présente aussi au cœur du Salon des Maires, <u>Agilis</u>, une entreprise de travaux publics 100% vauclusienne née au Thor, il y a tout juste 20 ans. « Elle équipe, sécurise et entretient les routes et autoroutes » explique <u>Marion Pelletier</u>. Elle compte désormais 460 agents et travaille aux côtés des grands comme



Eiffage ou Vinci, gère la signalisation, monte des murs acoustiques, installe des glissières de sécurité, mais aussi revêtements pour pistes cyclables ou d'athlétisme, des équipements aéroportuaires. Elle offre toute une série de finitions – béton, innovantes, esthétiques, décoratives, durables. Du béton imprimé, poncé, drainant, sablé, incrusté, végétalisé ou scintillant. On en trouve par exemple sur le parvis de l'Hôtel de ville à Sorgues, à Bourg-de-Péage dans la Drôme, Espace Mistral, quartier l'Estaque à Marseille.

Inauguré par la préfète de Vaucluse Violaine Démaret, le président de la Région Sud, Renaud Muselier, la présidente du Conseil Départemental de Vaucluse Dominique Santoni, les deux présidents de l'Association des Maires, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez en fin de matinée, ce salon a vu des centaines de maires, directeurs des services, ingénieurs des collectivités territoriales du département échanger et s'informer tout au long de la journée sur des solutions qui améliorent le quotidien et le vivre ensemble des vauclusiens.

# Les maires de Vaucluse veulent défendre le modèle français de sécurité civile



Ecrit par le 3 novembre 2025



Dans un courrier adressé à Gérald Darmanin, l'AMV (Association des maires de Vaucluse vient d'interpeller le ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'engager une réflexion sur les difficultés que connaît notre modèle de sécurité civile, notamment, suite à cette saison de feux de forêts.

« Nous avons été sollicités par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF) concernant les difficultés que connait notre modèle de sécurité civile notamment suite à cette saison feux de forêts, expliquent Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, les deux co-présidents de l'AMV. Au travers de cet échange il nous apparait désormais l'impérieuse nécessité d'engager rapidement une réflexion de fond sur cette problématique afin de garantir l'efficacité de la stratégie française de lutte contre les risques et catastrophes. »

### Exonérer la taxe carburant pour le Sdis

- « Pour ce faire, en tant qu'élus, nous soutenons les propositions de la Fédération nationale des sapeurspompiers de France et, au nom de l'Association des maires de Vaucluse, nous nous permettons d'appuyer quelques propositions qui pourraient être mises en œuvre rapidement :
- La création d'un ministère de la protection civile et des situations d'urgence ou à minima un secrétariat d'Etat ;



- La possibilité d'exonérer de la 'taxe carburant' les hydrocarbures à destination du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) ;
- La répartition plus juste et claire de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance ;
- Le soutien pour la mise en œuvre de mesures afin de pérenniser et développer l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires avec pour objectif de recruter 50 000 pompiers volontaires prochainement.

Nous souhaiterions que vous souteniez cette démarche au sein des différentes instances nationales et européennes pour garantir la préservation de notre modèle de sécurité civile qui repose à 80% sur le volontariat. »

Particulièrement mobilisée sur les problématiques des sapeurs-pompiers, l'AMV s'était déjà adressée au Gouvernement en avril 2021 afin de l'alerter sur <u>les conséquences de la directive européenne</u> sur le statut des sapeurs-pompiers volontaires.

# Les maires de Vaucluse condamnent l'agression du maire de Châteauneuf-sur-Cher



Ecrit par le 3 novembre 2025



L'Association des Maires de Vaucluse (AMV84) vient de condamner l'agression de William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher. L'élu de la petite commune du Cher de 1 500 habitants a été agressé et blessé à la tête le 31 août dernier par un individu de 19 ans. Ce dernier, arrêté depuis, est venu se venger d'une intervention de William Pelletier, le 21 juin, afin de mettre fin au chahut d'un groupe de jeune dans un camping de sa commune.

« Les coprésidents, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, et les membres du bureau de l'AMV 84, apportent leur soutien total à William Pelletier, maire de Châteauneuf-sur-Cher, et condamnent fermement l'acte d'agression dont il a été victime dans l'exercice de ses fonctions, expliquent les maires de Vaucluse. Cette agression, sur un élu local en charge d'une mission de service public, est aussi révoltante qu'inadmissible. Ces élus communaux, cœur battant de la République, fatigués, risquent d'abandonner leur écharpe tricolore avant même les prochaines élections. Aussi, nous interpellons le ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux, ministre de la Justice, afin qu'ils prennent des sanctions immédiates et exemplaires pour condamner ces actes intolérables. »

Un message entendu puisque l'auteur des faits a été condamné en comparution immédiate à 4 mois de prison avec sursis, et à 105 heures de travail d'intérêt général.

# Les agressions des élus en forte hausse



Cette affaire illustre à nouveau l'augmentation inquiétante des agressions envers les élus (maires, adjoints, conseillers départementaux et régionaux ainsi que les parlementaires). Selon le ministère de l'Intérieur, ces attaques étaient ainsi en hausse de 47% en 2021.

Pour lutter contre ce phénomène, l'AMF (Association des maires de France) a même mis en place une adresse mail spécifique (<u>observatoire.agressions@amf.asso.fr</u>) afin d'accompagner les élus dans leurs démarches ainsi que de les informer.

En Vaucluse, l'AMV a déjà interpellé les services de la préfecture du département sur la mise en place des sanctions plus lourdes afin de lutter contre les agressions physiques et verbales directes ou sur les réseaux sociaux ainsi que la sensibilisation des effectifs de gendarmerie et de police sur le caractère prioritaire des plaintes d'élus.

Pour cela, mais aussi en cas troubles majeurs à l'ordre public ou de danger imminent, les élus vauclusiens disposent notamment de contacts spécifiques, accessibles 7 jours sur 7 et 24h/24, avec les forces de sécurité intérieure et le corps préfectoral en Vaucluse.

### De dangereux précédents

Pour rappel, le paroxysme de ces agressions avait été atteint en août 2019 avec la mort de Jean-Mathieu Michel, 76 ans, maire de Signes dans le Var, renversé par la camionnette d'un maçon ayant pris la fuite après avoir déchargé illégalement des gravats. Le jeune artisan de 25 ans a été condamné, en mars dernier, à 3 ans de prison dont 2 avec sursis ainsi qu'à verser une indemnité de 15 000€ au fils du maire de Signes.

Plus loin dans le temps mais plus près de nous, Bernard Reynès, alors maire de Châteaurenard, avait été poignardé en 2013 par un individu lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

L'élu bucco-rhodanien avait été superficiellement blessé, malgré les 3 coups de couteau de son assaillant, un 'conspirationniste' de 32 ans souhaitant s'en prendre à un élu du même bord que Nicolas Sarkozy, qui a aussi blessé plus légèrement deux autres membres du conseil municipal de Châteaurenard lors de son attaque.

# L'AMV et les Restos du cœur s'engagent pour les plus démunis



Ecrit par le 3 novembre 2025



Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez, coprésidents de l'Association des maires de Vaucluse et Bernard Magron, président de l'association des Restos du cœur de Vaucluse, viennent de signer une convention de partenariat.

Cette dernière scelle leur démarche conjointe pour venir en aide aux plus démunis et lutter contre la précarité et l'exclusion. Forts de 760 bénévoles, les Restos du cœur de Vaucluse ont accueilli lors de la dernière campagne d'hiver 14 000 personnes et servi plus 2 100 000 de repas à partir de son entrepôt de Saint Chamand à Avignon et de son dépôt à Orange.

Environ 1100 tonnes de produits issus de la ramasse ont été collectés auprès des supermarchés et grandes surfaces ainsi qu'auprès des producteurs de Vaucluse. Lors de la dernière collecte nationale de mars 2021, 116 tonnes ont été collectées en Vaucluse dans les moyennes et grandes surfaces. Une charte de coopération a été signée le 5 juillet 2021 par les présidents de ces deux associations nationales visant à préciser les objectifs partagés entre l'AMF et les Restos du cœur et faciliter le dialogue au niveau local.



Ecrit par le 3 novembre 2025

L'Association départementale de Vaucluse souhaite ainsi consolider le partenariat avec l'Association des maires de Vaucluse (AMV) ainsi qu'avec les communes et intercommunalités, notamment celles d'implantation de ses centres, qui, par leurs compétences et leur proximité, sont les premiers interlocuteurs institutionnels des Restos du cœur.



Signature de la convention entre l'AMV et les Restos du cœur Vaucluse. Crédit photo: AMV

# Quelles actions?

Le partenariat entend favoriser le dialogue au niveau local, dans l'objectif de promouvoir des actions d'inclusion, dans le respect des compétences des communes et intercommunalités et de l'indépendance de l'association départementale des Restos du cœur.

La charte encourage également à la diffusion par les communes et les intercommunalités d'informations concernant les activités des Restos du cœur de Vaucluse, afin d'informer le plus grand nombre (horaires



d'ouverture des centres, activités proposées, déménagement d'un centre...). Egalement parmi les actions à développer, la recherche de locaux adaptés aux activités des Restos du cœur et à l'application des mesures sanitaires en vigueur, par les communes et intercommunalités.

Enfin, le partenariat vise à mettre en relation les Restos du cœur avec des producteurs locaux, et promouvoir auprès des collectivités locales le subventionnement direct de denrées alimentaires produites sur le territoire donné. L'objectif étant de fournir aux Restos du cœur de Vaucluse des repas de qualité, et de permettre aux producteurs locaux de participer à l'action solidaire de l'association.

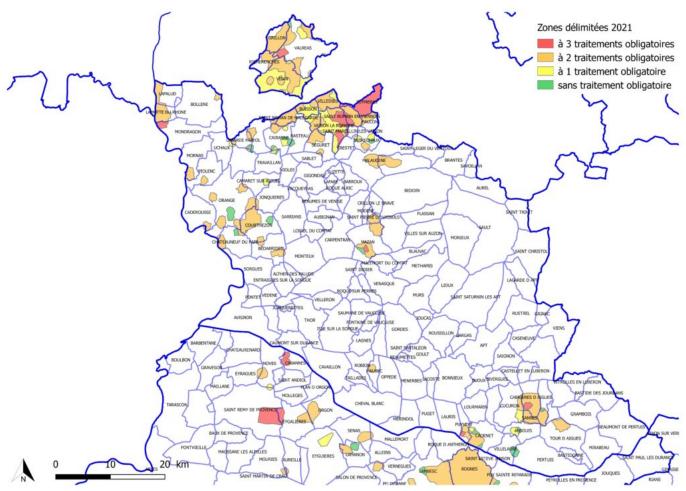
# L'AMV veut protéger la vigne en s'attaquant à la flavescence dorée

Dans une lettre adressée à <u>Bertrand Gaume</u>, préfet de Vaucluse, Jean-François Lovisolo et <u>Pierre Gonzalvez</u>, les 2 co-présidents de <u>l'AMV (Association des maires de Vaucluse)</u>, veulent alerter les pouvoirs publics sur la propagation de la flavescence dorée dans le vignoble.

« Elle occasionne des pertes de récolte et peut, à terme, compromettre la pérennité du vignoble avec des conséquences économiques importantes pour notre territoire, expliquent respectivement les maires de La Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette maladie est de caractère épidémique, avec une progression très rapide du nombre de ceps malades. Aussi, cette caractéristique rend la lutte indispensable et obligatoire. Elle doit être collective pour être efficace. Des propriétaires, aujourd'hui, pour ne pas être contraints par le statut de fermage, laissent parfois leur vignoble à l'abandon mais cela peut avoir de fortes incidences pour les exploitations voisines. »



Ecrit par le 3 novembre 2025



Actuellement, une quarantaine de communes vauclusiennes sont concernées par le lutte contre la flavescence dorée.

# Présente dans la plupart des régions viticole du Sud de l'Europe

« La Flavescence dorée est une maladie de quarantaine (<u>Directive Européenne 2000/29/CE</u>) particulièrement contagieuse chez la vigne, précise <u>l'Inrae</u>. Présente dans la plupart des zones de production viticole du sud de l'Europe, elle peut être à l'origine de fortes pertes de récolte et compromettre la pérennité des vignobles. Cette maladie est causée par le phytoplasme de la Flavescence dorée : une petite bactérie sans paroi de la classe des Mollicutes. Elle est transmise par un insecte vecteur, la cicadelle <u>Scaphoideus titanus</u> ainsi que par le greffage. La cicadelle a été accidentellement importée d'Amérique du Nord dans le vignoble du Sud-Ouest au début du siècle dernier et s'est rapidement adaptée et répandue en France jusqu'à la Corse, puis a gagné l'Italie, la Suisse et tout le Sud de l'Europe. »

En tant que maladie de quarantaine, la Flavescence dorée fait l'objet d'une lutte réglementée et obligatoire. A ce jour, la maladie est présente en Espagne, France (Aquitaine, Bourgogne, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Paca), Italie, Portugal, Suisse, Slovénie et Serbie.



# Détecté en Vaucluse à partir de 2002

Détectée pour la première fois dans le Nord du Vaucluse en 2002, la flavescence dorée est une maladie incurable contre laquelle la seule solution est l'arrachage des ceps touchés quand la pandémie est détectée. Une fois présente, son développement est exponentiel : pour un cep contaminé on dénombre 10 à 15 ceps touchés l'année suivante.

A ce jour, la flavescence dorée est présente dans une quarantaine de communes de Vaucluse dont 4 nouvelles (voir tableau en fin d'article).

### Une table ronde pour tenter d'éradiquer la maladie

« Dans notre département, l'activité viticole est le moteur de notre économie locale, poursuivent les deux élus de l'AMV. Aussi, nous vous proposons d'organiser une table ronde, avec les acteurs concernés, afin de pouvoir mettre en œuvre une action publique volontariste pour éradiquer cette maladie qui progresse et atteint aujourd'hui des exploitations saines et oblige, malheureusement, à l'arrachage de la totalité de la parcelle si plus de 20 % des pieds sont atteints par la maladie. »

# Les maires de Vaucluse soutiennent les radios locales

Suite au projet de 'plan de sauvegarde' du groupe médias Lagardère concernant Virgin Radio et RFM, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) vient d'adopter une motion visant à soutenir les antennes locales de ces deux stations.

Dans un courrier adressé à Maistre Roch-Olivier, président du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA), les deux co-présidents de l'AMV, Jean-François Lovisolo et Pierre Gonzalvez rappellent que « si ce plan est mis en place, cela aboutirait à la fermeture de 30 radios locales sur les 71 que comportent les deux réseaux. 26 locales de Virgin Radio et 4 de RFM seraient concernées, avec la suppression de 30 postes de journalistes et de 4 animateurs ».

### La défense d'une information locale de qualité

Les maires de la Tour d'Aigues et de l'Isle-sur-la-Sorgue insistent également sur le fait que « le groupe Lagardère risque de supprimer des postes sur le département de Vaucluse, donc une suppression d'emplois et un éloignement de l'information sur les ondes radios. Les élus vauclusiens ont décidé d'apporter leur soutien aux salariés de ces radios locales. Nous souhaiterions que vous examiniez la validité du plan de Sauvegarde de l'emploi au regard de la nécessaire préservation d'une information locale de qualité. »

Selon les syndicats, la direction des deux radios justifie ce projet par évoque une baisse globale de



l'écoute des radios. Un argument réfuté dans le Vaucluse où Virgin radio Avignon serait bénéficiaire.

# Congrès des maires de Vaucluse : « Il faut remettre les communes au centre du jeu »



- « Pour la première fois, je m'adresse à vous de cette tribune, a expliqué Dominique Santoni lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV) qui vient de se tenir à Monteux. Avant j'étais dans le public, parmi vous, les maires de Vaucluse, et je reste un maire dans mon code génétique d'élue ». Il est vrai que Dominique Santoni a siégé pendant des années comme maire d'Apt et depuis les cantonales, elle a été élue le 1<sup>er</sup> juillet dernier à la présidence de l'exécutif départemental.
- « Mon combat est le vôtre, poursuit-elle. Il faut remettre les communes au centre du jeu, au centre de la décentralisation, au centre des actions. Le département c'est la collectivité de proximité, la collectivité



des communes. » Dominique Santoni a rappelé que son mandat est placé sous le signe de l'investissement pour de grands travaux. Le carrefour de Bonpas à Avignon « Echange routier entre l'A7, la RN 7, la RD 900, véritable nœud d'étranglement pour 30 000 véhicules bloqués aux heures de pointe (investissement de 25M€ dont 9,5 par le Département), la déviation d'Orange (50M€ dont 42% pour le Vaucluse), la rénovation de 3 collèges à Vedène, Bédarrides et Apt (30M€). Pour lutter contre la fracture numérique, 6,3M€ ont été dévolus à l'acquisition d'ordinateurs portables pour les collégiens.

Même s'il ne s'agit pas des compétences du département, Dominique Santoni souhaite apporter sa pierre à l'édifice en matière de sécurité et de santé, pour l'achat de caméras de video-surveillance, construire des maisons médicales ou développer la télé-médecine. Evidemment la politique d'aide aux communes, sous forme de contrats pluri-annuels, sera poursuivie. Et la Présidente va créer 'Vaucluse Ingénierie', une structure pour orienter les élus vers le bon service, le bon interlocuteur selon le dossier. Elle veut investir aussi dans l'attractivité du Vaucluse. « C'est en attirant de nouveaux habitants, de nouvelles entreprises créatrices de richesses que nous pourrons booster l'emploi et en finir avec l'image de 5° département de plus pauvre de France. Nous devons libérer notre créativité, additionner nos talent et susciter une envie de Vaucluse ».

## « Le métier de maire s'apprend sur le terrain. »

Christian Gros, maire de Monteux

En ouverture du congrès, Christian Gros, secrétaire général de l'AMV et maire de Monteux qui accueillait ses homologues à la Salle du Château d'Eau, a insisté sur la compétence protéiforme de ce mandat : « Notre métier de maire ne s'apprend pas à l'école, ni dans les livres, mais sur le tas, sur le terrain, dans le feu de l'action. Nous devons revitaliser nos centres-villes, faire face aux dérèglements climatiques, on ne peut plus gérer en bon père de famille. La relance de notre pays ne se fera pas dans l'austérité. On a supprimé la taxe d'habitation et on nous a privés d'un pouvoir fiscal essentiel. Il faut un Etat fort et il faut des maires forts ».

## Le meilleur préfet du monde

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV 84, a lu le rapport moral de l'Association qui ne s'était pas réunie depuis 2019, Covid oblige. Il a d'entrée de jeu donné un coup de chapeau au préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume: « Merci pour votre activité pendant cette pandémie, vous avez été présent au quotidien, à nos côtés avec l'ensemble des services de l'Etat, vous vous êtes mobilisé pour les masques, le gel, vous avez multiplié les centres de vaccination sur tout le territoire, vous avez été le chef d'orchestre de la mobilisation des services publics, et quel chef d'orchestre. Vous êtes le meilleur préfet du monde, il faudrait vous cloner! ».



# « L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon. »

Jean-François Lovisolo, co-président de l'AMV

Après cette envolée lyrique, Jean-François Lovisolo a cependant entamé une longue liste de récriminations contre l'Etat. « L'administration déconcentrée doit faire preuve d'adaptation pour qu'on ne mette pas 15 ans à sortir un projet de déchetterie, 10 ans pour des logements sociaux ou 20 ans pour permettre l'émergence et la réussite du site de Beaulieu à Monteux avec des centaines d'emplois à la clé. L'égalité ce n'est pas l'équité, La Bastidonne n'est pas Avignon, il faut tenir compte de la réalité de nos territoires, de leur taille, de leur situation. » Le maire de la Tour d'Aigues continue : « Etre maire est un plaisir mais il faut aimer le combat. Nos intentions ne sont pas toujours dictées par le copinage, le clivage politique ou la magouille mais par la volonté de répondre aux préoccupations de nos concitoyens. C'est vers nous qu'on se tourne pour éteindre le feu du mouvement social des gilets jaunes ou pour gérer la crise sanitaire ».

# Limiter le pouvoir jacobin

L'autre co-président de l'AMV, <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, a lui aussi rendu hommage au préfet : « La famille des territoires s'appuie sur le couple maire-préfet, depuis le début de la crise sanitaire, cette relation s'est officialisée et je forme le vœu que le temps s'arrête et vous invite à dépasser les noces de cire (4 ans) pour vivre les noces de bois (5 ans), ici en Vaucluse. » Il a évoqué les logements sociaux, les communes qui n'en construisent pas suffisamment et paient des pénalités et il a appelé les territoires à se battre pour limiter le pouvoir jacobin en citant Asterix : « On ne peut vivre qu'à Lutèce, le reste de la Gaule c'est bon pour les sangliers ».

Le Préfet est alors longuement intervenu en reprenant à son compte le slogan de la présidente de l'exécutif : « Donner envie de Vaucluse », mais un Vaucluse où règne l'équilibre pour l'économie, le social, l'environnement. « Nous menons une politique douce, souriante, agréable, avec tact et persévérance mais en faisant respecter fermement les règles et les lois et si nécessaire des démolitions d'office sont décidées ».

Le préfet a d'abord évoqué la crise sanitaire et remercié les élus pour leur action, leur engagement indéfectible, le personnel soignant, les pompiers qui ont sillonné les campagnes pour vacciner la population mais aussi animé le centre de Montfavet. « Il y a eu 1 158 morts de la Covid et plus de 5 000 hospitalisations, ce n'était pas une simple 'grippette'. » 1,5 milliard d'euros ont été versés en urgence aux commerçants, acteurs culturels, entreprises, pour les prêts garantis par l'Etat.

### « Nous ne lâcherons rien. »

Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse parlant de la lutte contre la délinquance



Autre moment fort de cette année : le meurtre du policier Eric Masson le 5 mai dans le centre d'Avignon, sur un point de deal. « Nous ne lâcherons rien. La vie n'est pas un tapis de roses sans épines. D'ailleurs la délinquance est en baisse (-5% en zone police, -3% en zone gendarmerie), le nombre d'infractions constatées en hausse massive (+48% à la campagne, + 78% en ville) ». Un fonds de prévention de la délinquance de 550 000€ a été fléché vers une trentaine de communes pour lutter contre la radicalisation et le séparatisme.

L'incendie de Saint-Hippolyte-le-Graveyron et Beaumes-de-Venise à la mi-août et les 254 hectares de vignes et espaces naturels dévastés par les flammes ont aussi amené le préfet à aborder le thème des alertes climatiques, phénomènes cévenols et inondations. « Abonnez-vous à Vigicrue, mutualisez vos moyens si vous êtes une petite commune, rapprochez-vous des syndicats de rivières ».

Côté économique, le « Plan de Relance » et ses 172M€ de dotation ont été évoqués, avec des aides pour les transitions économique et énergétique, la reprise du marché du travail, le Ségur de la Santé, le coup de pouce '1 jeune - 1 solution ».

## Les questions des maires...

Enfin, au bout d'une heure et demie de discours, est venu le moment de répondre aux questions posées par les maires. Celui de Lauris, une commune située entre pic rocheux et Durance, s'est étonné qu'on lui demande de construire 500 logements sociaux sous peine de pénalités de 90 000€: « Dois-je me faire harakiri ? Me lancer dans la prostitution, à mon âge... » « N'en venez pas surtout pas à de telles extrémités » exhorta Bertrand Gaume en souriant. Mais faites un effort, montrez votre bonne volonté, construisez-en quelques-uns en vous rapprochant des grands bailleurs, comme on l'a fait à Gordes. Il faut desserrer l'étau du logement social, ne pas entasser dans les mêmes quartiers urbains ».

Dernière intervention, celle du maire de Velleron, élu depuis l'été 2020 et sous le choc d'un projet d'aménagement de 200 logements sur un terrain privé de sa petite commune : « Cela ferait 20% d'habitants en plus, avec des besoins supplémentaires en accès, routes, écoles, crèches, parkings, réseaux d'assainissement. Une faillite environnementale, une artificialisation des sols, une perte de la bio-diversité. Ce projet fait l'unanimité contre lui comme l'a prouvé la marche qui a réuni 800 personnes dont le chanteur Grand Corps Malade, samedi dernier. » Le préfet lui a répondu que l'ensemble des services de l'Etat sont en train de vérifier la procédure pour voir si la loi a été respectée et les autorisations données à juste titre.



Ecrit par le 3 novembre 2025



Enfin, en marge de cette assemblée générale, une convention de partenariat a été signée entre GRDF et l'AMV (photo ci-dessus). De son côté, la Fédération Provence-Alpes-Côte d'Azur des travaux publics a remis ses 'Victoires de l'investissement local' à la Ville d'Avignon pour sa requalification autour de la rue Bancasse par Citadis. Autre lauréat, Cotelub (Communauté territoriale sud Luberon) et la société Amourdedieu d'Ansouis pour la réalisation des aménagements de l'étang de la Bonde.

Pour finir, l'après-midi a été consacré à une table ronde avec la gendarmerie sur le thème de la sécurité publique ainsi qu'à une intervention du directeur départemental des finances publiques.

# L'AMV versus L'Union Européenne une



# pétition pour sauver la lavande!

L'association des maires de Vaucluse (<u>AMV</u>) contre une règlementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préfèrerait l'industrie chimique de synthèse.

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

### Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dixit la Commission européenne.

#### Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même <u>ici</u>. 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.

Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

# **Explications**

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»



# La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis I'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert »', la rentrerait, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisolo.

### Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse... », précise Pierre Gonzalvès.

# Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisolo. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»

Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations règlementaires

# Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

# Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine –avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic –aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1<sup>er</sup> producteur mondial



est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.